



ORLY CDG LE BOURGET

BULLETIN D'INFORMATION sur le trafic aérien en Ile-de-France

n° 17 / Juillet - Août - Septembre 2011



La direction des services de la Navigation aérienne a le plaisir de vous adresser le bulletin d'information n°17 sur le trafic aérien en Île-de-France pour les mois de juillet, août et septembre 2011.

Le relèvement des trajectoires à l'arrivée des aéroports parisiens (Paris-CDG, Paris-Orly, Paris-Le Bourget) a pour objectif de diminuer les fortes nuisances sonores et améliorer la qualité de vie des personnes survolées de la région parisienne. Au terme de quatre ans d'études et deux ans et demi de concertation au cours desquels deux enquêtes publiques touchant plus de 200 communes ont été menées avec avis favorable, ce projet, issu des travaux du Grenelle de l'environnement, a reçu l'avis favorable des différentes commissions consultatives de l'environnement (CCE) ainsi que celui de l'ACNUSA.

Madame la Ministre a annoncé le 10 novembre 2011 sa décision de mettre en œuvre le dispositif au 17 novembre 2011.

L'accompagnement de ce projet en matière de concertation a été mené avec le plus grand soin par le préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, dans le cadre des travaux du comité de pilotage de la Région Parisienne.

Pour la navigation aérienne, ce projet entraîne une refonte complète de toutes les trajectoires d'avions autour de la région parisienne qui a nécessité une forte implication des contrôleurs aériens : des simulations d'une ampleur inégalée et une formation soutenue pour les contrôleurs aériens. Pilotes et contrôleurs sont prêts pour assurer en toute sécurité ce rendez-vous majeur ! ■



Trafic des 3 aéroports

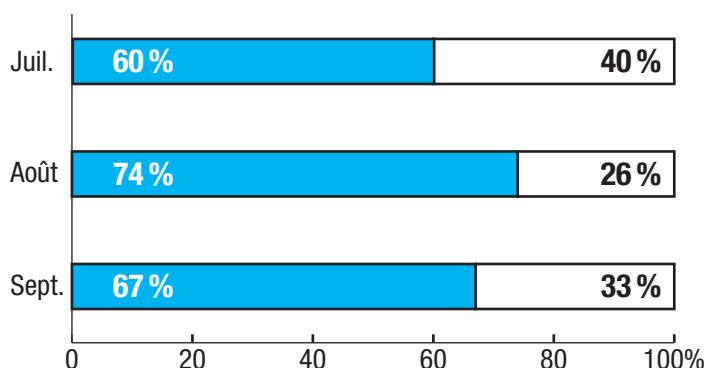
		Nombre de mouvements	Evolution même mois année précédente	Cumul à janvier	Evolution cumul à janvier année précédente	Jour de pointe
Orly	Juillet	20 835	+2,31 %	136 065	+6,36 %	1 ^{er} juillet 781
	Août	18 639	+1,25 %	154 704	+5,72 %	29 août 743
	Sept.	20 565	+5,75 %	175 269	+5,72 %	2 septembre 784
CDG	Juillet	46 332	+0,38 %	298 703	+3,60 %	1 ^{er} juillet 1 576
	Août	46 012	+0,05 %	344 715	+3,12 %	30 août 1 560
	Sept.	44 676	+2,53 %	389 391	+3,05 %	2 septembre 1 594
Le Bourget	Juillet	5 768	+7,73 %	35 861	+7,42 %	1 ^{er} juillet 272
	Août	3 469	+4,21 %	39 330	+7,13 %	31 août 185
	Sept.	5 698	+1,82 %	45 028	+6,43 %	15 septembre 261

Ces chiffres concernent l'ensemble des vols IFR (vols aux instruments) contrôlés par la navigation aérienne. Outre le trafic commercial, ils incluent les vols militaires, sanitaires et d'Etat notamment.

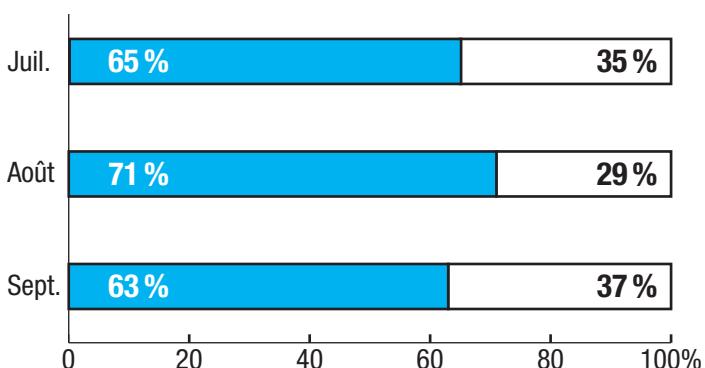


Configuration est/ouest

AÉROPORT D'ORLY
(en % du temps)



AÉROPORT CDG
(en % du temps)



← Face à l'ouest →
Face à l'est

Les avions décollent et atterrissent face au vent. Deux dispositifs de circulation aérienne existent ainsi autour des aéroports parisiens :

- un dispositif dit "configuration face à l'ouest" pour les atterrissages et les décollages lorsque le vent vient de l'ouest.
- un dispositif dit "configuration face à l'est" pour les atterrissages et les décollages lorsque le vent vient de l'est.



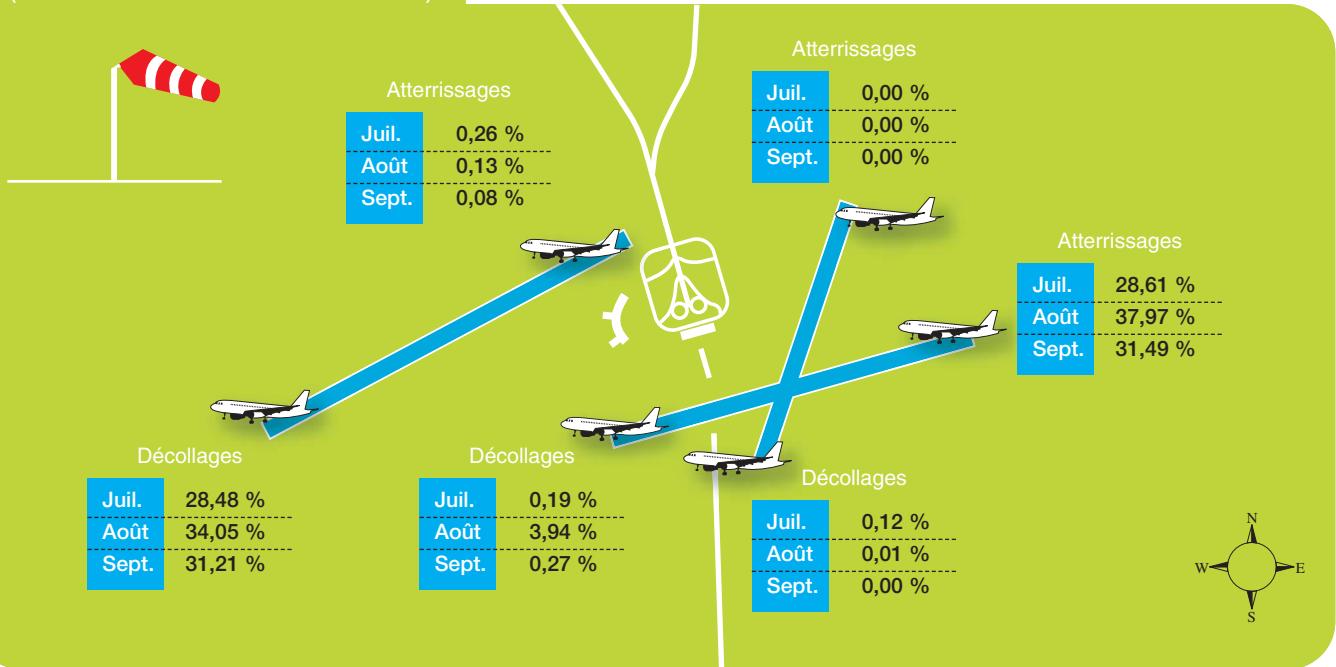
Utilisation des seuils de piste / Orly

Nombre de mouvements

	Juil.	Août	Sept.
20 835	20 835	18 639	20 565

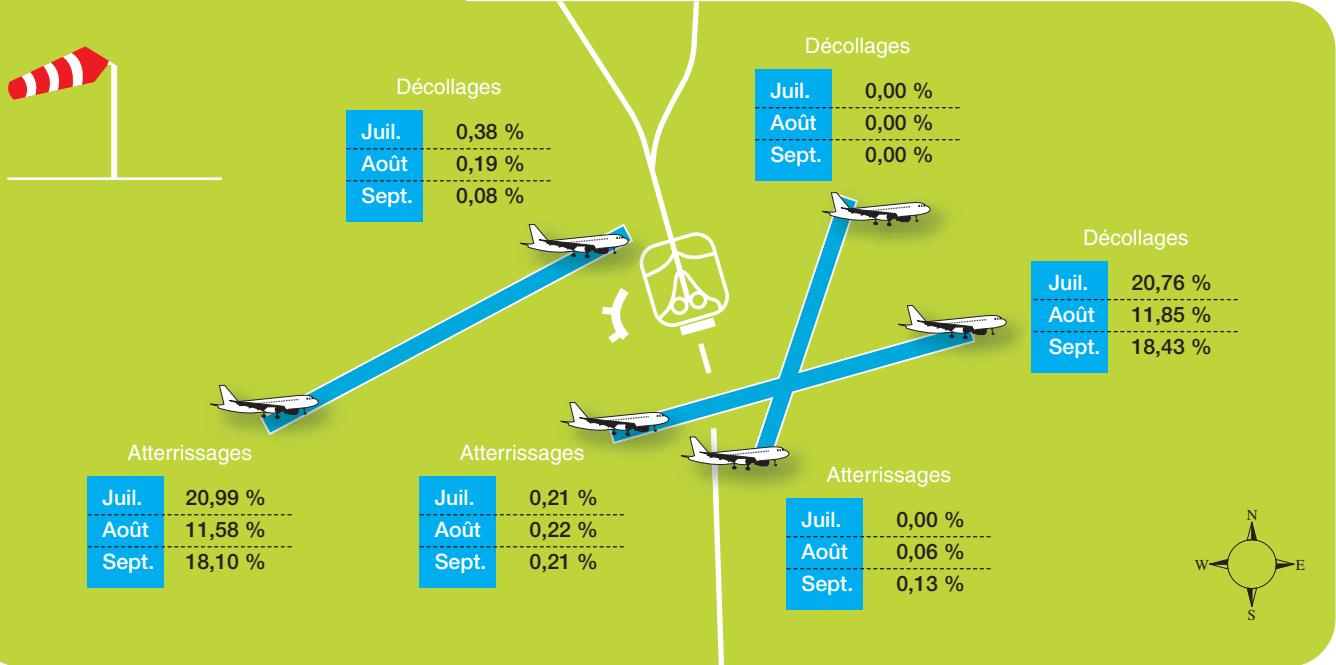
FACE À L'OUEST

(en % du total des mouvements)



FACE À L'EST

(en % du total des mouvements)





Utilisation des seuils de piste / CDG

Nombre de mouvements

Juil.	46 332
Août	46 012
Sept.	44 676

FACE À L'OUEST

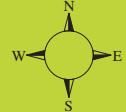
(en % du total des mouvements)

Décollages

Juil.	15,00 %
Août	16,45 %
Sept.	15,37 %

Atterrissages

Juil.	12,40 %
Août	13,79 %
Sept.	12,77 %



Décollages

Juil.	16,47 %
Août	18,79 %
Sept.	17,71 %

Atterrissages

Juil.	19,30 %
Août	22,60 %
Sept.	20,10 %

FACE À L'EST

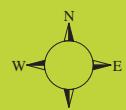
(en % du total des mouvements)

Atterrissages

Juil.	7,78 %
Août	5,80 %
Sept.	7,22 %

Décollages

Juil.	7,56 %
Août	5,94 %
Sept.	6,90 %



Atterrissages

Juil.	10,51 %
Août	7,84 %
Sept.	9,92 %

Décollages

Juil.	10,98 %
Août	8,79 %
Sept.	10,01 %



Utilisation des doublets / CDG

Sur 24h :

	Juillet	Août	Sept.
Doublet Nord	42,74 %	41,98 %	42,27 %
Doublet Sud	57,26 %	58,02 %	57,73 %

Sur la période
22h-6h :

	Juillet	Août	Sept.
Doublet Nord	42,31 %	42,66 %	46,29 %
Doublet Sud	57,69 %	57,34 %	53,71 %



Altitude d'interception des ILS

Dans la phase finale de vol, les avions utilisent l'ILS, système d'atterrissement aux instruments, qui les guide jusqu'à la piste sur une pente régulière de 5 %. L'interception de l'ILS s'effectue après une phase de vol en pallier à une altitude comprise entre 2000 pieds (soit 600 mètres) et 4000 pieds (soit 1200 mètres).

ORLY

	Juillet	Août	Sept.
4000 ft	52,33 %	47,58 %	54,75 %
3000 ft	46,87 %	50,56 %	44,28 %
2000 ft	0,80 %	1,86 %	0,97 %

	Juillet	Août	Sept.	
4000 ft	41,62 %	45,42 %	48,96 %	4000 ft
3000 ft	57,71 %	53,82 %	50,75 %	3000 ft
2000 ft	0,67 %	0,76 %	0,29 %	2000 ft



CDG

	Juillet	Août	Sept.
4000 ft	9,87 %	8,72 %	9,94 %
3000 ft	89,83 %	90,98 %	89,83 %
2000 ft	0,30 %	0,30 %	0,23 %

	Juillet	Août	Sept.	
4000 ft	99,17 %	99,51 %	99,26 %	4000 ft
3000 ft	0,71 %	0,43 %	0,61 %	3000 ft
2000 ft	0,12 %	0,06 %	0,13 %	2000 ft

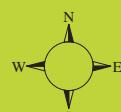
	Juillet	Août	Sept.
4000 ft	99,22 %	98,76 %	99,15 %
3000 ft	0,70 %	0,80 %	0,63 %
2000 ft	0,08 %	0,44 %	0,22 %

	Juillet	Août	Sept.	
4000 ft	6,54 %	6,63 %	6,85 %	4000 ft
3000 ft	93,02 %	93,07 %	92,82 %	3000 ft
2000 ft	0,44 %	0,30 %	0,33 %	2000 ft

LE BOURGET

	Juillet	Août	Sept.
>2000 ft	19,21 %	18,51 %	22,47 %
2000 ft	80,79 %	81,49 %	77,53 %

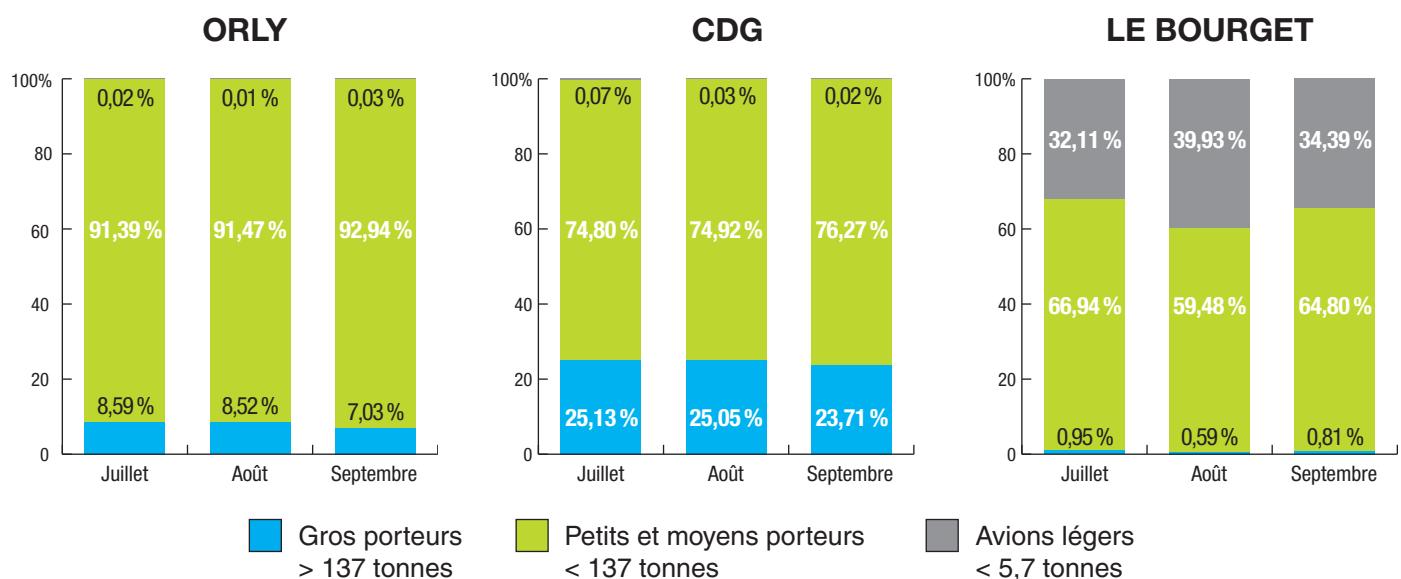
	Juillet	Août	Sept.	
4000 ft	46,51 %	51,72 %	49,51 %	4000 ft
2000 ft	53,49 %	48,28 %	50,49 %	2000 ft





Répartition du trafic par catégorie d'avions

(en pourcentage)



Non respect des Volumes de Protection Environnementale

(nombre de manquements relevés)

	Juillet	Août	Sept.
Orly	1	0	0
CDG	0	1	nd

nd : non disponible.



Délestage de kérosène

	Juillet	Août	Sept.
Orly	0	0	0
CDG	0	0	0

Le délestage de carburant est une procédure exceptionnelle, mise en œuvre en cas de retour vers l'aéroport de départ. Il a pour but de faire baisser le poids de l'appareil pour rendre possible l'atterrissement. Il s'effectue à une altitude supérieure à 2000 m en dehors des zones urbanisées et sans retombées au sol.



Arrivées du sud-ouest en descente lisse sur CDG

(% d'arrivées à plus de 2000 mètres au-dessus de la commune de Thoiry)

